

DEPARTEMENT DE L'YONNE
Arrondissement d'AVALLON
Mairie de QUARRE LES TOMBES

République Française

PROCES VERBAL de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 30 MARS 2014

<i>Nombres de Conseillers</i> <i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 15</i> <i>Votants : 15</i>	L'an deux mille quatorze, le trente mars à 11 h 00, le Conseil municipal de la commune de Quarré les Tombes régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie.
---	---

Présents : Mesdames et Messieurs Sylvie SOILLY, Nicole SOUPAULT, Bernard ROBBE, Laurent JANODET, Roselyne BLIN, Daniel BUYCK, Véronique LAULIAC, Lise LEFRANC, Ralph PAIN, Rémy PETITOT, Sophie PLOUZOT, Claudie TERRIEN, Franck DUCROT.

Absente excusée : Collette ROBLIN pouvoir donné à Nicole SOUPAULT.

Absent non excusé :

SECRETARE DE SEANCE : Sophie PLOUZOT.

Date de Convocation : 25 mars 2014

L'ordre du jour est le suivant :

- Installation du Conseil municipal,
- Election du Maire,
- Détermination du nombre des Adjoints,
- Election des Adjoints,

DELIBERATION N° 38 - 2014 ELECTION DU MAIRE
--

Sous les Présidences de Madame le Maire, et du Doyen de l'assemblée,
Après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
L'assemblée est invitée à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4, L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Chaque membre présent, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote fermé.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

<i>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</i>	15 voix
<i>A déduire – bulletins litigieux énumérés à l'article L.66 du Code Electoral</i>	4 voix
RESTE , pour le nombre de suffrages exprimés	11 voix
Majorité absolue	6 voix
 A OBTENU : Monsieur Bernard RAGAGE	11 voix

Monsieur Bernard RAGAGE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire et est immédiatement installé.

DELIBERATION N° 39 - 2014
DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur Bernard RAGAGE, élu Maire, le Conseil municipal est invité à procéder à l'élection des Adjointes.
Celui-ci, rappelle, également, qu'en vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE à quatre** le nombre d'adjoints au Maire.

DELIBERATION N° 40 - 2014
ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT

Il est procédé, sous les mêmes formes et sous la présidence de Bernard RAGAGE, élu Maire, à l'élection du 1^{er} Adjoint,

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15 voix
A déduire – bulletins litigieux énumérés à l'article L.66 du Code Electoral
(blancs et nuls) 7 voix
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés 8 voix
Majorité absolue 5 voix

ONT OBTENU :

Madame Sylvie SOILLY 6 voix
Monsieur Laurent JANODET 1 voix
Madame Nicole SOUPAULT 1 voix

Madame Sylvie SOILLY est élue à la majorité absolue 6 voix

Madame Sylvie SOILLY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Adjoint et a été immédiatement installée.

DELIBERATION N° 41 - 2014
ELECTION DU 2^{EME} ADJOINT

Il a été procédé, sous les mêmes formes et sous la présidence de Bernard RAGAGE, élu Maire, à l'élection du 2^{ème} Adjoint

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15 voix
A déduire – bulletins litigieux énumérés à l'article L.66 du Code Electoral
(blancs et nuls) 5 voix

RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés 10 voix
Majorité absolue 6 voix

ONT OBTENU :

Madame Nicole SOUPAULT 9 voix
 Madame Claudie TERRIEN 1 voix

Madame Nicole SOUPAULT est élue à la majorité absolue 9 voix

Madame Nicole SOUPAULT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} Adjoint et a été immédiatement installée.

DELIBERATION N° 42 - 2014 ELECTION DU 3EME ADJOINT

Il a été procédé, sous les mêmes formes et sous la présidence de Bernard RAGAGE, élu Maire, à l'élection du 3^{ème} Adjoint

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15 voix
A déduire – bulletins litigieux énumérés à l'article L.66 du Code Electoral
(blancs et nuls) 5 voix
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés 10 voix
Majorité absolue 6 voix

ONT OBTENU :

Monsieur Bernard ROBBÉ 8 voix
 Monsieur Rémy PETITOT 1 voix
 Monsieur Ralph PAIN 1 voix

Monsieur Bernard ROBBÉ est élu à la majorité absolue 8 voix

Monsieur Bernard ROBBÉ, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

DELIBERATION N° 43- 2014 ELECTION DU 4EME ADJOINT
--

Il a été procédé, sous les mêmes formes et sous la présidence de Bernard RAGAGE, élu Maire, à l'élection du 4^{ème} Adjoint

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15 voix
A déduire – bulletins litigieux énumérés à l'article L.66 du Code Electoral
(blancs et nuls) 2 voix
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés 13 voix
Majorité absolue 7 voix

ONT OBTENU :

Monsieur Laurent JANODET 7 voix
 Madame Claudie TERRIEN 6 voix

Monsieur Laurent JANODET est élu à la majorité absolue 7 voix

Monsieur Laurent JANODET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4ème Adjoint et a été immédiatement installé.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à __ h __.

SIGNATURES		
Bernard RAGAGE	Sylvie SOILLY	Nicole SOUPAULT
Bernard ROBBE	Laurent JANODET	Roselyne BLIN
Daniel BUYCK	Franck DUCROT	Véronique LAULIAC
Lise LEFRANC	Ralph PAIN	Rémy PETITOT
Sophie PLOUZOT	Colette ROBLIN Absente pouvoir donné à Nicole SOUPAULT	Claudie TERREIN

RECAPITULATIF des délibérations de la séance du 30 mars 2014

Délibération n° 38 - 2014 : Election du Maire

Délibération n° 39 - 2014 : Détermination du nombre des Adjoints.

Délibération n° 40 - 2014 : Election du 1^{er} Adjoint.

Délibération n° 41 - 2014 : Election du 2^{ème} Adjoint.

Délibération n° 42 - 2014 : Election du 3^{ème} Adjoint.

Délibération n° 43 - 2014 : Election du 4^{ème} Adjoint